



Les transports collectifs dans le Nord Grande-Terre

La Communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (CNGT) comptabilise selon l'étude EMC² 8200 déplacements quotidiens en transports collectifs. On y trouve le transport scolaire en majorité (45%), les bus interurbains (31%), les bus urbains (21%) et les minibus (3%). 11 lignes opérées par la CANGT et 4 lignes par la Région sont présentes sur le territoire, mais avec des nombres d'arrêts qui varient entre la partie sud et nord de l'intercommunalité.

Avec **5% des déplacements réalisés en transports collectifs**, le Nord Grande Terre est en dessous de la **moyenne régionale (7%)**. Seule la CA Riviera du Levant présente une proportion plus faible (4,7%), et le maximum étant la CA de Cap Excellence avec 9,5% des déplacements réalisés en transports collectifs (TC). Au sein de la CANGT, **Morne-à-l'Eau** a la plus grande part de trajets en TC (**6,7%**), pouv-

-ant s'expliquer par sa situation géographique stratégique pour rejoindre l'agglomération centrale ou le sud Grande-Terre. Vient ensuite **Petit-Canal (5%)**, les deux secteurs du **Moule (4,4%)**, et enfin **Anse-Bertrand Port-Louis (3,5%)** qui par son éloignement et le nombre de lignes limité n'emploie pas majoritairement les transports collectifs.

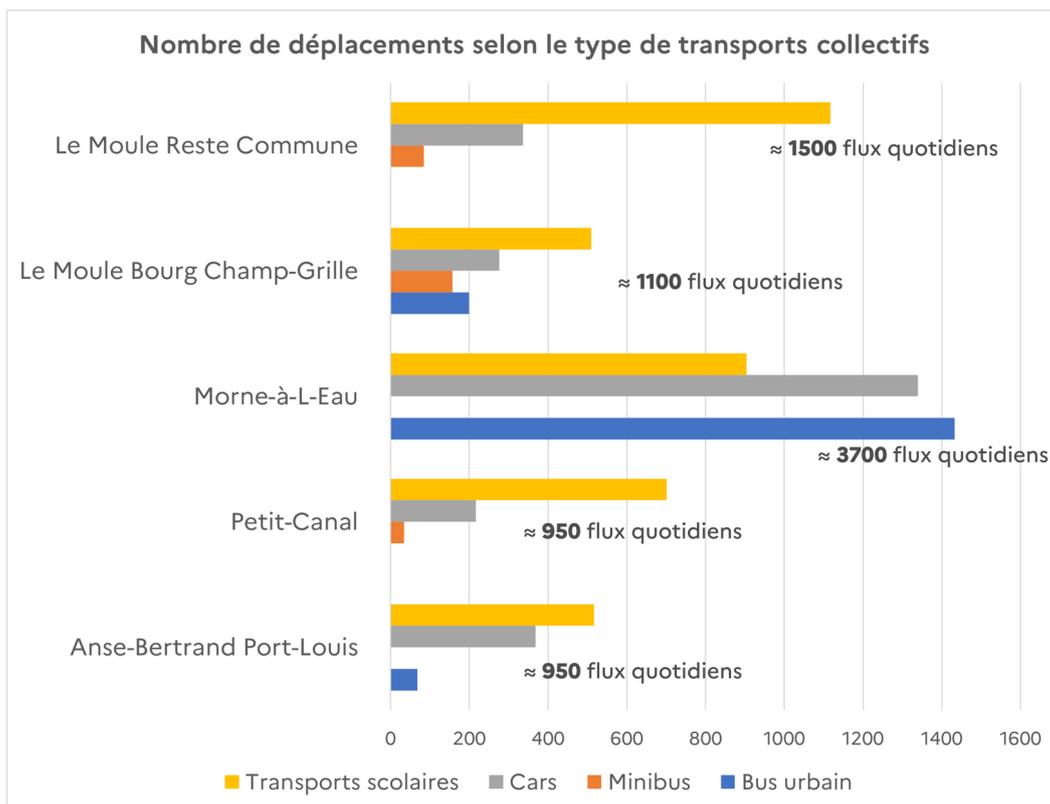


Figure 1

Le **Moule « Reste Commune »** n'a pas la plus faible proportion de déplacements en TC alors même que c'est le secteur le plus **dépendant à la voiture individuelle** (87% des trajets) et le moins porté sur les déplacements à pied (5%). Nous verrons par la suite que le nombre de lignes et donc arrêts de bus passant sur ce territoire renforce ces chiffres sur les transports collectifs.

En volume, les **déplacements les plus nombreux en TC se situent à Morne-à-l'Eau** (3700 flux quotidiens). Le Moule (1500 hors

bourg et 1100 dans le bourg), Petit-Canal (950) et Anse-Bertrand Port-Louis (950) viennent ensuite (Figure 1). Alors que les **transports scolaires représentent près de la moitié** de tous les flux en modes collectifs, la commune de Morne-à-l'Eau fait exception avec plus de 1400 trajets quotidiens avec les lignes urbaines (contre 900 déplacements de transports scolaires). Viennent ensuite les « cars » (autres bus circulant dans les espaces urbains et ruraux), les lignes urbaines et les minibus.

Le **Nord Grande-Terre** fait partie des trois EPCI (avec la CARL et la CANBT) avec **la plus grande part de ménages dotée d'au moins une voiture (73%)**. Plus de **26% de ses ménages disposent d'au moins deux voitures** (plus grosse proportion dans l'archipel).

Lorsqu'on observe les chiffres locaux établis par le Céréma, on note une certaine hétérogénéité. Comme nous l'avons vu plus tôt dans les parts modales de déplacements, les **Mouliens** (hors bourg) sont **davantage équipés de voitures individuelles (85%)**. 73% des ménages mornaliens, 69% des ménages Canaliens et Mouliens (bourg), et enfin 66% des ménages Ansois et Port-louisiens sont également équipés (Figure 2). A l'inverse, ces derniers ont le **taux de ménages sans véhicule** le plus important (**34%**), suivis du Moule (bourg) et Petit-Canal.

	Aucun véhicule	Un véhicule	Deux ou plus
Anse-Bertrand Port-Louis	34,2%	42,7%	23,1%
Petit-Canal	30,8%	43,7%	25,5%
Morne-à-L-Eau	27,3%	45,8%	26,9%
Le Moule Bourg Champ-Grille	31,1%	53,4%	15,5%
Le Moule Reste Commune	14,8%	46,0%	39,2%

Figure 2

Ces chiffres ne traduisent pas nécessairement un attachement plus fort à l'autosolisme, mais peuvent aussi provenir d'**inégalités socio-économiques** et de **profils professionnels variés** qui justifient le taux d'équipement des ménages.

On dénombre **3 lignes de bus dans chaque commune de la zone nord** de la CANGT (Anse-Bertrand, Petit-Canal, Port-Louis), avec 1 ligne de la CANGT et 2 lignes de la région (Figure 3). On retrouve **8 lignes à Morne-à-l'Eau** et **8 lignes au Moule**, mais pas opérées par les mêmes collectivités (4 et 4 pour la première, et 6 par la CANGT 2 par la région pour la seconde). Malgré le même

nombre de lignes, il y a beaucoup plus d'arrêts de bus au Moule qu'à Morne-à-l'Eau. Rapporté au nombre d'habitants de chaque commune, on considère qu'il y a environ **4 arrêts pour 1000 Mouléniens** et **2,5 arrêts pour 1000 Mornéniens**. On retrouve aussi **2,5 à Petit-Canal**, tandis que Port-Louis et Anse-Bertrand comptent environ 1 arrêt pour 1000 habitants.

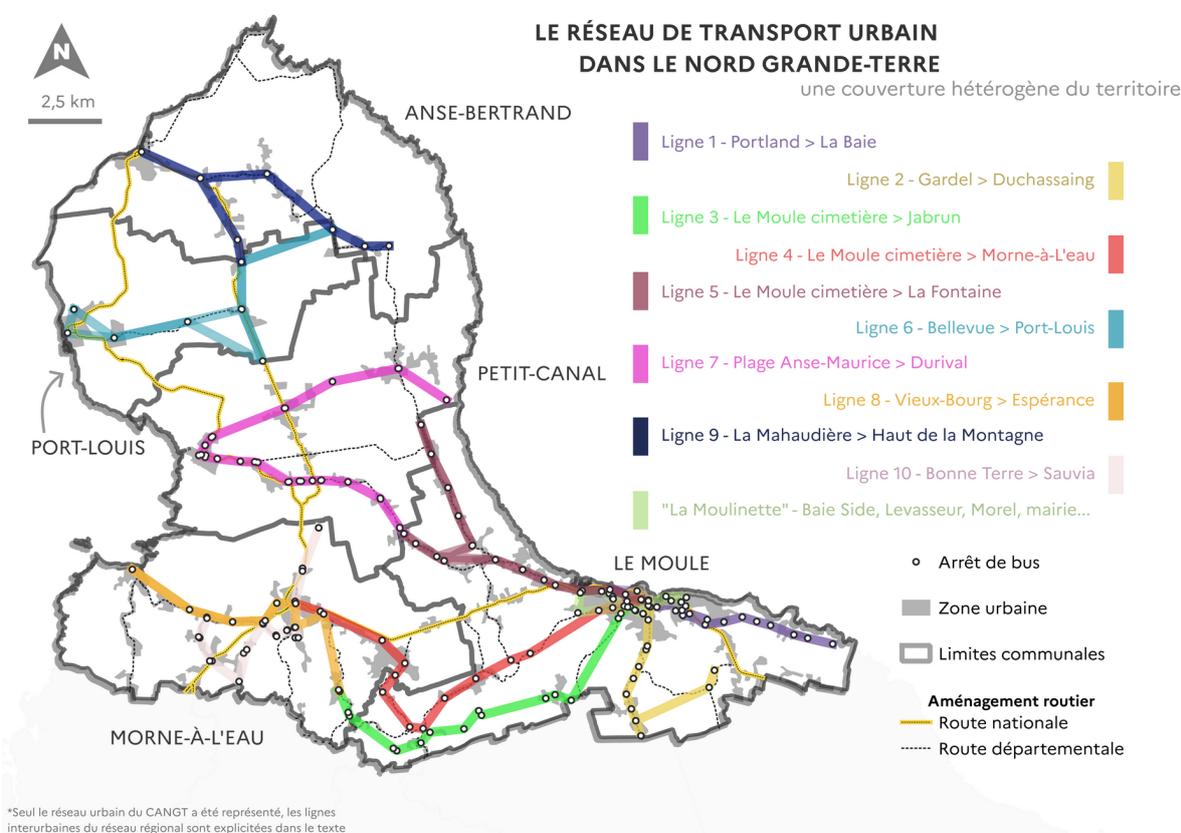


Figure 3

Comme annoncé dans le dénombrement des types de transports collectifs (Figure 1), on retrouve les **établissements scolaires** comme destinations de **35%** des trajets en modes collectifs. Vient ensuite les **achats** (petits commerces surtout) avec **13%**, et les **démarches administratives** avec **4%**. Pour faire des courses, nous retrouvons surtout les habitants d'Anse-Bertrand Port-Louis (13% des trajets en TC) et Morne-à-l'Eau (10%). Les **déplacements en TC pour se**

rendre au travail sont sous-représentés par rapport aux autres EPCI (1% contre 5% en moyenne), tout comme les **trajets pour des raisons médicales** (1% contre 4% en moyenne). Seuls Petit-Canal (3%) et le Moule bourg (5%) ont des chiffres à relever pour le motif professionnel. Enfin les motifs santé et loisirs sont seulement mentionnés dans les déplacements des Mornaliens (3 et 4%).